



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel  
Grand Est**

<b>Avis DEP n° 2023 - 06</b>		
<b>Avis direct</b> (expert délégué)	<b>Objet :</b> Dépose de deux nids de Cigogne blanche sur le couvent à Munster (68) – SCI AIMEE	<b>Avis :</b> Favorable avec recommandation
<b>Date : 17 janvier 2024</b>		

### **Contexte**

La SCI AIMEE souhaite démarrer des travaux de restauration et de réhabilitation sur le bâtiment du Couvent de Munster, qui est à l'abandon depuis plusieurs années. Deux nids de Cigogne blanche sont présents sur la toiture.

Une dérogation obtenue en 2017 permettait à la ville de Munster d'intervenir sur 14 nids répartis de la façon suivante :

- 3 nids sur l'Église ;
- 8 nids sur le Batial ;
- 1 nid sur le couvent ;
- 1 nid dans un Hêtre ;
- 1 poteau

En compensation, 11 corbeilles devaient être installées :

- 4 sur le Batial ;
- 6 sur l'Église ;
- 1 sur un nouveau poteau

Finalement le poteau n'a pas été démonté.

Les 4 nids sur le Batial n'ont pas encore été installés, mais le seront en début d'année prochaine, au moment de la dépose des deux nids du couvent.

Le porteur de projet s'engage également à maintenir dans son parc 3 mâts accueillant des nids de Cigogne.

### **Questions au CSRPN**

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la Cigogne blanche ?

## **Supports de réflexion**

CERFA  
AP de 2017  
plan

## **Analyse du CSRPN**

La dépose de deux nids sera compensée par l'installation de 4 nouveaux nids sur le Batial.

## **Avis du CSRPN**

Le CSRPN donne son accord pour la dépose de ces deux nids.

## **Recommandations**

Cette dépose et la mise en place des 4 nids sur le Batial devront se faire avant le retour des cigognes nicheuses sur le site, si possible avant le 1er mars 2024.

Yves Muller, expert-délégué, commission  
Espèces Protégées du CSRPN Grand-Est

